Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets Québec

EHDAA
Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

PROCÈS-VERBAL de la sixième réunion 2024-2025 des membres du comité EHDAA, tenue le mercredi 4 juin 2025 au Complexe administratif de St-Félicien, salle 205 (2e étage).

Sont présents :	Sacha Allard	Coordonnateur clinique DI/DP/TSA CIUSSS
	Denis Houle	Coordonnateur équipe intervention jeunesse CIUSSS
	Nancy Bilodeau	Représentante du Centre de services scolaire
	Sylvie Gilbert	Secrétaire du comité
	Audrey Fortin	Représentante personnel de soutien
	Tanya Caouette	Parent membre
	Audrey Savard	Parent membre
	Isabelle Caouette	Parent membre
	Francisca St-Hilaire	Parent membre
	Cindy Trottier	Parent membre (en TEAMS)
	Carole Gelle	Parent membre
	Sébastien Gauthier	Parent membre
Sont absents :	Manon Légaré	Représentante directions d'écoles
	Véronique Kenty	Représentante personnel professionnel
	Mélissa Asselin	Parent membre
	Émilie Gilbert-Gagnon	Parent membre (plus disponible)
	Alexandra Tournier	Parent substitut (ne viendra plus, soucis de santé)
	Annie Chrétien	Parent substitut (s'est retirée du comité)

---

1. ACCUEIL ET BIENVENUE

Mme Tanya Caouette, présidente du comité, souhaite la bienvenue aux membres à notre sixième rencontre prévue au calendrier 2024-2025.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Tanya Caouette fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Isabelle Caouette et secondé à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 29 JANVIER 2025

Mme Tanya Caouette fait un bref retour sur les principaux points discutés lors de la rencontre du 29 janvier dernier, les rencontres du 12 mars et du 30 avril ayant été annulées.

Il est proposé par Mme Francisca St-Hilaire et secondé à l'unanimité que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

4. ALLOCATIONS 2024-2025

Mme Bilodeau nous présente le tableau sommaire des allocations des différentes mesures accordées aux écoles par le Ministère en 2024-2025. Elle explique le fonctionnement d'attribution de celles-ci et donne des exemples quant à l'utilisation de ces sommes.

Ces allocations sont en surplus des montants accordés pour la validation des codes de difficulté.

5. MESURES D'ADAPTATION

À l'aide d'une présentation portant sur la sanction des études, Mme Nancy Bilodeau nous explique en quoi consistent les mesures d'adaptation possibles lors de la passation des examens ministériels.

Ces mesures d'adaptation sont autorisées par le ministère et sont appliquées en fonction des besoins de l'élève, sans nécessairement que celui-ci soit validé avec un code de difficulté. Il faut toutefois que le jeune ait un plan d'intervention où ses contraintes y sont indiquées.

6. RÉUSSITE AUTOCHTONE (MESURES 15062/15063) + PRINCIPE DE JORDAN

Mme Bilodeau nous explique la mesure 15061 — Sensibilité aux réalités autochtones.

Elle mentionne que dans nos écoles, pour certains élèves autochtones ayant des besoins particuliers et possédant un numéro de bande, il est possible de leur offrir des services par des mesures de financement comme la mesure 15062 (projet Mamo/u), la mesure 15063 (soutien aux élèves autochtones) et le Principe de Jordan venant combler les manques.

Toutefois cette année, pour ce qui est du Principe de Jordan, le gouvernement fédéral a revu ses règles de financement et a aboli le soutien aux projets scolaires. Cette abolition a engendré d'importants impacts quant au service aux élèves, dont certaines coupures au niveau des enseignants orthopédagogues en lien avec cette mesure.

Mme Bilodeau précise qu'ils sont encore à regarder les infimes possibilités afin de remédier à cette situation.

7. PROJETS EHDAA | CRITÈRES À DÉFINIR POUR LES PROCHAINES ANNÉES

En lien avec notre offre annuelle de financement de projets dans les écoles, nous révisons notre formulaire « *Présentation d'un projet au comité EHDAA* » pour les prochaines années.

Quelques modifications y ont été apportées afin de préciser certains points et ainsi faciliter nos décisions quant au choix de ceux-ci.

Mme Tanya Caouette mentionne que le formulaire pourrait être présenté au comité de parents en début d'année scolaire, ce que les membres acceptent à l'unanimité.

8. PLAN D'ACTION DU COMITÉ

Étant donné que nous en sommes à notre dernière rencontre de l'année, nous décidons de remettre ce point qui sera traité en priorité lors de notre première rencontre 2025-2026.

Certaines propositions sont toutefois discutées afin de bonifier notre prochain plan d'action et ainsi élargir la diffusion des informations pertinentes à tous les parents.

9. BUDGET

Le solde du budget fourni par le service des finances est de 2 264.69 $. Quelques autres dépenses demeurent à déduire de ce montant dont celles de ce soir. Le solde final sera reconduit à notre prochain budget 2025-2026.

10. COMITÉ DE PARENTS

Ce point n'est pas traité puisque Mme Tanya Caouette n'a pu assister aux dernières rencontres et celle-ci n'ayant aucun substitut lors de sa non-disponibilité.

11. COMITÉ MSSS-MEQ LOCAL

Les principaux points ayant été discutés sont les suivants :

- Activité de concertation pour tous les intervenants les 30 septembre et 1er octobre à l'Hôtel du Jardin de St-Félicien. Cette activité de réseautage est offerte à 2 dates distinctes afin de libérer les gens sur 2 journées différentes et ainsi éviter de dégarnir toutes les organisations en même temps. Les sujets abordés seront les traumas complexes et la négligence, clientèle très vulnérable que l'on retrouve un peu partout dans nos différents milieux.
- Élaboration au niveau régional d'un cadre de référence sur les dépendances s'ajoutant au programme de prévention déjà existant dans nos écoles.

12. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

13. VARIA

En lien avec les projets aux EHDAA, nous prenons connaissance des 2 courriels de remerciements reçus de la part de 2 écoles ayant pu bénéficier d'une partie des sommes attribuées à cet effet. Il est toujours agréable de voir la concrétisation de ces projets auxquels nous avons pu contribuer.

14. LEVÉE DE LA RÉUNION

Mme Isabelle Caouette propose la levée de la réunion à 20 h 50. Cette rencontre était la dernière de l'année 2024-2025.

NANCY BILODEAU
Représentante du Centre de services scolaire